



# BEAUMONT-HAGUE INFO

JUILLET 2015

La municipalité vous informe

N° 8

## EXTRAIT du COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 12 MAI 2015

### ➤ Vote des subventions

NOM DE L'ORGANISME	Subvention 2015	NOM DE L'ORGANISME	Subvention 2015
ACPG - CATM - TOE - Veuves section communale Beau	400.00 €	Report sous-total	43 490.00 €
Anciens combattants section cantonale	100.00 €	Hag'Teurs – Grévit'alité	50.00 €
ADMR	100.00 €	Hag'Gym	100.00 €
ANTIROUILLE	50.00 €	Hague Marine	50.00 €
APE Les Petits Poètes	1 000.00 €	Hague Natation	350.00 €
Avenir Agricole Cantonal	50.00 €	Hague racing club Junior	50.00 €
Association Culture et Formation Musicale	50.00 €	Hague Smash Loisirs (Badminton)	100.00 €
Aveugles de la Manche	20.00 €	Handball Pointe Hague	1 000.00 €
Banque alimentaire	20.00 €	Handball Pointe Hague Subv. Except. finale coupe	200.00 €
La Barjo	500.00 €	Groupe Entraide Handicapés physiques de la Hague	200.00 €
CAACH	90.00 €	Jeune amicale des pompiers	300.00 €
Carrière 2000 (Forum des métiers) - votée CM 12 janvier	100.00 €	Judo Club de la Hague	1 400.00 €
Cherbourg Allaitement	20.00 €	Judo Club de la Hague (achat plaque)	300.00 €
Cheveux Blancs	2 000.00 €	Les Etoiles de la Hague	300.00 €
Chorale Les Quatre Vents	50.00 €	Les Haguards - Amicale cycliste	50.00 €
Club des Archers de la Hague	120.00 €	Les Primevères	200.00 €
Club des Retraités du Canton	50.00 €	Los Mapados - animation musicale	200.00 €
Club des Sans Souci	500.00 €	Parents d'élèves du CES	200.00 €
Collège le Hague Dike "BIODIVERSITE" votée CM 10 mars	250.00 €	Planète Môme	50.00 €
Collège le Hague Dike "BERLIN" 5 collégiens	150.00 €	Secours Catholique	100.00 €
Collège le Hague Dike (Foyer Socio Educatif)	300.00 €	SNSM – Station de Goury	500.00 €
Comité des fêtes Beaumont Madeleine	6 000.00 €	Société de Chasse La Sauvette	50.00 €
Ecole Cotis Capel - Voyage Paris votée CM 12 janvier annulé	0.00 €	Société Hippique Rurale	400.00 €
Croix Rouge	20.00 €	Société Hippique Rurale - Résiliation bail	5 000.00 €
Donneurs de Sang	20.00 €	Tennis Club de la Hague	1 400.00 €
Entraide Sociale du 3ème Âge	2 730.00 €	UFOLEP Raid des Contrebandiers	100.00 €
Etoile Sportive Pointe Hague	3 500.00 €	Visite malades Ets hospitaliers	100.00 €
Etoile Sportive Pointe Hague (emploi)	23 000.00 €	Vitanim'Hag – DSC jeunesse	61 818.00 €
Foll'Car	100.00 €	Vitanim'Hag - Commune avance de 30000 € votée CM 10 mars	30 000.00 €
Gèn'Action pour le Téléthon	100.00 €	Vitanim'Hag – Commune	26 000.00 €
Gym Volontaire de la Hague	100.00 €		
Hag'FM Subvention exceptionnelle votée CM 12 janvier	1 500.00 €	Total des subventions attribuées	174 058.00 €
Hag'FM	500.00 €	Enveloppe votée	175 000.00 €
Sous- Total	43 490.00 €	Solde du compte 6574	942.00 €

➤ **Finalisation des cessions et régularisations foncières au droit de l'ancienne gendarmerie**

Un plan d'état des lieux et parcellaire a été établi par un géomètre. Les frais de géomètre ont été supportés par moitié entre les cités cherbourgeoises et la commune. Le montant de la transaction a été fixé à 20 000€ pour les 503m<sup>2</sup>.

➤ **Lotissement Cotis Capel**

Création d'un lot supplémentaire dans la parcelle cadastrée section AB 706 pour une surface de 570 m<sup>2</sup>. Les différents documents sont établis par le cabinet GÉOMAT.

➤ **Résiliation du bail avec la Société Hippique Rurale**

Afin de retrouver la pleine jouissance des installations sises au haras et en accord avec le conseil d'administration de la Société Hippique Rurale, la commune va verser la somme de 5 000€ à titre d'indemnité sous forme de subvention.

➤ **Entretien des terrains de foot**

Trois devis ont été sollicités, l'offre d'un montant de 6 035.40€ de l'entreprise SPARFEL est retenue.

➤ **Feu d'artifice du 19 juillet 2015**

Après l'analyse des trois offres d'un montant de 5 000€ TTC, c'est l'entreprise Plein Ciel qui est retenue.

➤ **Structure gonflable**

Location de quatre structures gonflables pour un montant de 800€ aux dates suivantes :

- mercredi 8 juillet 2015      => La girafe
- mercredi 29 juillet 2015    => Le château fantôme
- mercredi 5 août 2015        => Le chat
- mercredi 19 août 2015       => La vachette sous arches

➤ **Fixation des droits de place pour la fête foraine**

L'assemblée délibérante fixe à 4€ le mètre linéaire pour les droits de place relatifs aux manèges et stands en fonction de leur encombrement lors de la fête foraine. Il sera également créé une régie de recettes pour l'encaissement des droits de place.

➤ **Charte d'entretien des espaces publics**

Cette charte proposée par le FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) a pour objectif de mettre en œuvre de bonnes pratiques afin de préserver la santé humaine et l'environnement, notamment en réduisant la quantité de produits phytosanitaires.

Le conseil municipal accepte les termes du niveau 1 de cette charte qui comprend (formation, audit, conseil, documentation, ...) pour un coût de 2 310 € financé à hauteur de :

- 50 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- 25 % par le Conseil Départemental de la Manche
- 25 % par la commune de Beaumont-Hague

## **EXTRAIT du COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 29 JUIN 2015**

### ➤ **Etablissement d'Accueil pour Jeunes Enfants « La Marette »**

Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre suite au départ de madame AVRIL par voie de mutation.

Création d'un poste d'agent social de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 20h/35h.

Modification de l'article 6 du règlement de fonctionnement.

### ➤ **Instruction des ADS « Autorisations des Droits du Sol »**

Création d'un service unifié pour l'instruction du droit des sols entre les trois EPCI (Communautés de Communes des Pieux, Douve et Divette et de la Hague)

Convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme avec la Communauté de Communes de la Hague.

### ➤ **Lotissement Cotis Capel**

Fixation du prix de vente au m<sup>2</sup> de la parcelle supplémentaire à 63.21€ TTC.

Suite à l'information sur la création d'une parcelle supplémentaire lors de la réunion de conseil municipal du 28 avril 2014 ainsi que sur Beaumont-Hague info N° 3 et la demande écrite de monsieur DUMESNIL Cyril et de madame JOUAULT Vanessa, il est proposé d'attribuer ce lot aux intéressés.

Mission de maîtrise d'œuvre pour la démolition de l'ancienne gendarmerie.

Après étude des trois devis, c'est l'offre de monsieur Jack DE LA LLAVE pour un montant de 4 600€ H.T. qui est retenue.

### ➤ **Institution du droit de préemption urbain complémentaire**

Dans le cadre du projet de mise en place des périmètres de protection des captages à la demande de la Communauté de Communes de la Hague, la commune de Beaumont-Hague doit instaurer un droit de préemption urbain sur le périmètre rapproché des captages F6 et F11 et l'intégrer au plan local urbanisme.

### ➤ **Répartition du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales 2015 (FPIC) entre la CCH et les 19 communes**

CCH : 2 882 775,98€

19 communes : 823 632,00€

Beaumont-Hague : 82 868,00€

### ➤ **Contrôle des aires de jeux**

Après étude des trois devis, c'est l'offre de l'APAVE pour un montant de 1 449,00€ HT qui est retenue

### ➤ **Tirage au sort pour la constitution du jury des assises.**

Les électeurs susceptibles de siéger en qualité de jurés aux assises de la Manche pour la commune de Beaumont-Hague sont :

Madame LEMERCIER Aurélie

Monsieur LIEGE Richard

Madame AUBRUN Claire

### ➤ **Convention mur d'escalade**

A la demande d'ACTP, une convention sera signée pour l'utilisation du mur d'escalade.

➤ **Débat sur la commune nouvelle**

Après en avoir débattu, le conseil municipal autorise monsieur le maire à entreprendre des démarches avec les élus des communes voisines.

➤ **Maintenance informatique, sauvegarde et acquisition d'un micro-ordinateur**

Après examen des offres, c'est la proposition de RSIP qui se décline comme suit qui est retenue.

Micro-ordinateur : 1 010.00€ H.T.

Maintenance et sauvegarde : 135.00 € H.T./mois

Antivirus : 310.00 € H.T./an

Disques durs pour sauvegarde : 220.00 € H.T.

➤ **Bilan de la commission fêtes et cérémonies**

Fête de la Madeleine des 18 et 19 juillet : feu d'artifice.

Jumelage des 5 et 6 septembre : programme du week-end et préparation de la soirée du samedi soir.

Congrès des anciens Pompiers de Paris de la Manche le 27 septembre. La commune offrira l'apéritif « Kir normand ».

➤ **Travaux rue Ferronet**

Les travaux de voirie doivent être réalisés dans le courant du mois de juillet. Il est proposé de poser des nouveaux luminaires pour assurer un éclairage jusqu'à la rue des Jonquilles.

➤ **Motion de soutien à l'action de l'AMF**

Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

➤ **Demande d'attribution de local pour la radio HAG'FM**

L'assemblée décide qu'il sera mis à disposition de HAG'FM l'ancien local laverie, réhabilité par les services techniques de la commune.

➤ **Information sur les écoles et les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP)**

**Ecole maternelle Jacques Prévert**

Lors du conseil d'école du 16 juin dernier, le directeur et les enseignants ont remercié la municipalité pour la mise en place des jardins ainsi que pour le suivi des travaux périodiques. Pour mémoire, pour l'année 2014 – 2015, l'effectif était de 76 élèves. Le nombre d'inscrits dans la base élèves pour l'année scolaire 2015 – 2016 est de 82 élèves.

**Ecole élémentaire Cotis Capel**

Les effectifs annoncés pour la rentrée 2015-2016 sont de 130 élèves ; soit une augmentation de 10 élèves par rapport à la rentrée scolaire 2014-2015.

**Temps d'Accueil Périscolaire**

Les familles sont satisfaites pour les activités proposées (une cinquantaine d'ateliers). Des conventions ont été signées avec les archers, l'Etoile Sportive Pointe Hague, le judo et Hag'Fm. Il est noté qu'en fin de période, les enfants sont fatigués.

---

**MAIRIE**

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement **fermé** le **lundi 13 juillet 2015**

## HALTE AU BRUIT

Tous *travaux de jardinage ou de bricolage* effectués par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage, ne peuvent l'être qu'à certaines heures :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

*Les bruits gênants par leur intensité sont interdits*, notamment :

- Réparation ou réglage de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée,
- Chaînes HI-FI, batteries et autres dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur,
- Utilisation de pétards et d'autres pièces d'artifice,
- Publicité par tirs ou par chants.

*Les propriétaires de chiens et autres animaux bruyants* sont invités à prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

**ATTENTION** : les infractions aux présentes directives sont désormais passibles d'une amende de 3<sup>ème</sup> catégorie.

## INFORMATION SUR LA DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS (Extraits de la réglementation)

### **Le cas des chiens :**

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de cent mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

### **Le cas des chats :**

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

## EXPOSITION DES VEHICULES DU CENTRE DE SECOURS

Une exposition des véhicules du centre de secours aura lieu le **mardi 14 juillet 2015 de 10h à 13h** sur la place de la mairie.

A cet effet ; le parking de la mairie sera interdit au stationnement

## GALA DE MAJORETTES

C'est un public conquis et enthousiaste qui a applaudi les différentes chorégraphies réalisées individuellement ou collectivement par "Les Etoiles de la Hague" et "Les Sirènes de Tollevast" le **samedi 27 juin 2015 à la salle polyvalente**



## 25 ANS DU JUDO CLUB DE LA HAGUE

Le Judo Club de la Hague a fêté ses 25 ans. A cette occasion le dojo a été baptisé Dojo Jackie L'Helgouache en l'honneur du fondateur du club.



## FETE DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

Vif succès, à l'occasion de la fête des écoles organisée par l'association « LES PETITS POETES » le **dimanche 28 juin 2015**



## CARTES DECHETTERIE

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, une carte d'accès à la déchetterie sera obligatoire. Elle pourra être retirée en mairie à partir du début du mois d'août 2015.

## Programme jumelage 05 et 06 septembre 2015

### Beaumont-Hague / Alderney

#### Samedi 05 septembre 2015

**9h45** : Arrivée Dielette

**10h30** : Accueil de nos hôtes autour d'un café et mot d'accueil du maire Bruno LEGER

**11H15** : Nos hôtes iront dans leur hébergement d'accueil

**12h30** : Barbecue convivial entre nous, pour celles et ceux qui le souhaitent. Chacun apportera son pique-nique et ses couverts à la salle polyvalente.

#### **Après-midi :**

- Espace détente / piscine  
Réservation espace détente 15h30 ou 16h30  
Tarifs : 5.20 €
- Visite de la Hague
- Shopping Cherbourg.
- Visite cave à vin à Gréville-Hague

**19h00** : Apéritif avec nos hôtes à la salle des mariages

**20h00** : dîner avec divertissement

#### Dimanche 06 septembre 2015

**10h30** : service dominical, suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts

**12h00** : vin d'honneur suivi du déjeuner dans les familles respectives.

#### **Après-midi :**

- Visite Ludiver : ouverture 14h00  
Espace muséographique + planétarium 15h00  
Tarif : 8€
- Visite du Manoir du Tourp avec ses expositions :  
Littoral de Normandie 40 ans de beautés préservées.  
Les chats pelés exposent « Les gens »
- Visite cave à vin Gréville-Hague

Rendez-vous à DIELETTE à 18h

**Bateau à 18h45**

### MENU (Boissons non comprises)

Kir  
Délice de saumon  
Filet mignon, sauce miel et thym,  
pomme Anna, tomate provençale  
Duo de fromages  
Tarte poire amandine

**COUPON-REPONSE**

**JUMELAGE DU 5 SEPTEMBRE 2015**

Réservation du repas à déposer à la mairie **avant le 15 août 2015** avec le règlement par chèque à l'ordre de :  
« Au plaisir du goût »

NOM.....PRENOM.....

**TARIF :**

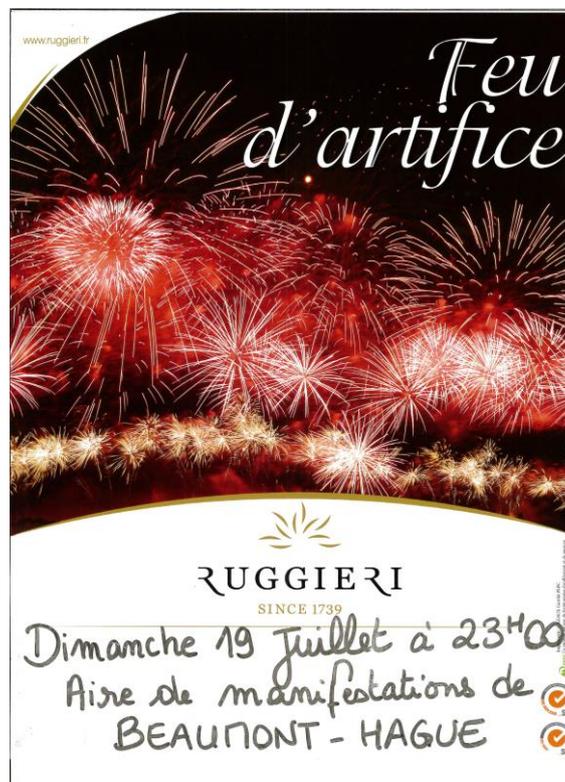
ADULTE : 15€ x .....=

ENFANT : 8€ x ..... =

TOTAL : =

✕.....

**En clôture de la fête de la Madeleine, la commune de Beaumont-Hague vous convie au traditionnel feu d'artifice**



<http://beaumont-hague.fr/>  
[contact@beaumont-hague.fr](mailto:contact@beaumont-hague.fr)

Mairie de BEAUMONT HAGUE(50440) B.P. 126

Tél. 02.33.01.57.20 Fax. 02.33.52.06.77

Tirage à 720 exemplaires

Directeur de publication Bruno LÉGER, maire de Beaumont-Hague